



**PRÉFÈTE
DE L'OISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement**

Beauvais, le **28 SEP. 2022**

Objet : Investigations environnementales autour du site Lorge & Cie à Nogent-sur-Oise

Monsieur le Maire,

La société Lorge et Cie a exploité entre 1987 et 2012, au 149 avenue de l'Europe à Nogent-sur-Oise, un site de récupération de métaux et d'appareils contenant des fluides diélectriques chlorés. Suite à la cessation de ses activités et dès 2012, des analyses environnementales ont été menées sur et en dehors du site.

Je vous avais communiqué à ce sujet le 14 mai 2019, le rapport du service de l'inspection des installations classées du 29 mars 2019.

Les analyses réalisées ont mis à jour des contaminations des milieux sans toutefois permettre d'en déterminer précisément l'étendue et les risques liés. Les données nécessitent donc d'être complétées et fiabilisées.

La clôture de la liquidation de la société Lorge & Cie, actée le 13 mars 2019 pour insuffisance d'actifs, permet de solliciter une intervention de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) dans le cadre de la circulaire du 26 mai 2011. Je souhaite confier à l'ADEME la réalisation d'investigations complémentaires en dehors du site et, notamment chez des propriétaires privés, en vue d'identifier si leur bien a été impacté par les activités passées de cette société, et si oui, dans quelle mesure et en évaluer les risques sanitaires avant de proposer des mesures de gestion adaptées.

Les investigations complémentaires seront financées par l'État, donc sans frais ni pour la collectivité, ni pour les particuliers. Nous avons explicité, par courrier du 13 septembre 2022, la démarche auprès de chaque propriétaire concerné. La liste des propriétaires vous sera communiquée via l'arrêté préfectoral d'occupation des sols.

M. Jean-François Dardenne
Maire de Nogent-sur-Oise
74, rue du Général de Gaulle
60180 Nogent-sur-Oise

03 44 06 12 60
prefecture@oise.gouv.fr
1 place de la préfecture - 60022 Beauvais

Cette démarche n'est pas obligatoire mais fortement recommandée. Aussi, je vous saurai gré de bien vouloir la soutenir. Pour toutes questions, vous pouvez contacter l'unité sites et sols pollués de la DREAL Hauts de France par email à : ussp.prc.sr.dreal-hauts-de-france@developpement-durable.gouv.fr ou par téléphone au 03 22 82 90 78 ou 92 74.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Pour la Préfète et par délégation,
le Secrétaire Général

Sébastien LIME